

Envoi : 22/10/2019

Réception par le Préfet : 22/10/2019

Publication : 28/10/2019



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2019-4-1-3

Séance du lundi 21 octobre 2019

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSEES AVEC PROCURATION :

Mme GROFF donne procuration à M. JANDER.

Mme LUTENBACHER donne procuration à M. FERRARI.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,

VU l'article L 3312-1 alinéa 1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au débat sur les orientations budgétaires du département,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve le rapport relatif aux orientations budgétaires 2020 selon les modalités énoncées en annexe A de la présente délibération.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité

ANNEXE A

Prend acte de la présentation du rapport et de la tenue du débat, clôturées par un vote, relatif aux orientations budgétaires 2020 et approuve l'évolution des charges de personnel jointe en annexe à la présente délibération.